

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le 28 août 2019

## FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU POINT NUMÉRIQUE DE LA PRÉFECTURE

**DU LUNDI 2 AU MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019 INCLUS**

Le point numérique de la Préfecture du Cher sera exceptionnellement fermé :

**les lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 septembre 2019.**

Réouverture du point numérique prévue le jeudi 5 septembre 2019.

Les usagers peuvent retrouver des points numériques dans les Maisons de Services Au Public (voir carte des MSAP du Cher jointe).

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

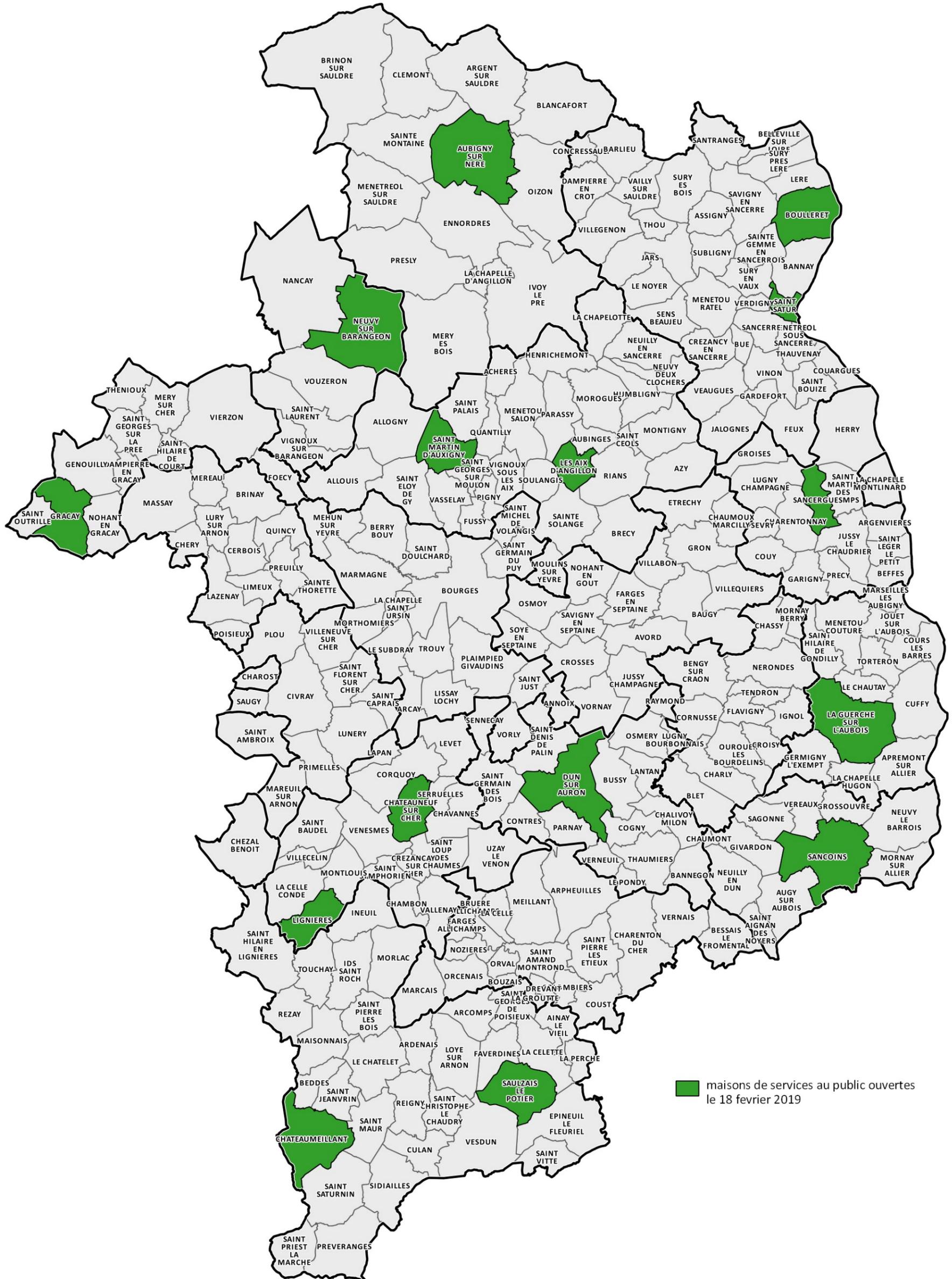
Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36  
- [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex  
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

 [@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)  Préfet du Cher

# Les maisons de services au public (MSAP) dans le Cher



PREFET DU CHER  
direction départementale  
des Territoires



0 5 10 15 km